

## **MASTER DESIGN, PARCOURS « DESIGN, RÉSILIENCE, HABITER »**

Le parcours « Design, Résilience, Habiter » s'inscrit dans un esprit de transdisciplinarité partagé avec les autres parcours du Master « Design et Transitions », créé dans le cadre de la Design Factory Grenoble par l'Université Intégrée Grenoble Alpes (UGA), et opéré par l'ENSAG.

À titre indicatif, les droits d'inscription pour l'année 2023-2024 concernant un Master universitaire étaient de :

- 243 € de droits d'inscriptions + 37 € de participation aux frais pédagogiques de l'établissement,
- 100 € de contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC).

Bourses : ce diplôme d'établissement donne accès aux bourses sur critères sociaux.

Les candidats étrangers ne résidant pas en France peuvent candidater à une bourse IDEX.

Éxonération partielle des droits d'inscription différenciés pour tous les étudiants internationaux extra-communautaires assujettis, ramenant le montant de leurs droits d'inscription au même niveau que celui acquitté par les étudiants français ou européens.

**Un acompte vous sera certainement demandé lors de l'acceptation de votre dossier.**

### **I. CANDIDATS FRANÇAIS ET EUROPÉENS & CANDIDATS ETRANGERS HORS UNION EUROPÉENNE RÉSIDANT EN FRANCE avec diplôme français (le test de langue n'est pas comptabilisé comme un diplôme)**

#### **PROCÉDURE POUR CANDIDATER EN **Master 1** :**

**L'admission pour l'année universitaire 2024-2025 est ouverte du 26 février 2024 au 24 mars 2024. Les candidatures sont examinées par une commission indépendante. Les résultats seront communiqués sur la plateforme Mon Master.**

Le dépôt des candidatures doit être effectué sur la plateforme via le lien :

[Mon Master 1 Design, parcours « Design, Résilience, Habiter](#)

Des documents vous seront demandés sur la plateforme :

1. Une copie du diplôme obtenu ou une attestation de réussite délivrée par l'établissement ;
2. Un curriculum vitae ;
3. Une photo (photo à fournir comme pour un titre d'identité) qui ne doit pas dépasser les 300 Ko (< 300 ko) ;
4. Une lettre de motivation précisant les motivations personnelles du candidat vis-à-vis de la discipline de design et de la formation ;
5. Un portfolio (*press-book*) de travaux sélectionnés, scolaires et professionnels (le fichier sera nommé de la façon suivante : **nom-prénom.pdf** et n'excédera pas **8 Mo**) ;
6. Pour les candidats européens et étrangers, une attestation de niveau de français est requise – Voir site de l'école <https://www.grenoble.archi.fr/master-design/>

L'attention des candidats est attirée sur la qualité graphique et de communication du press-book attendue. Dans cet objectif, des press-books émanant de sites internet ne sont pas acceptés et ne seront pas examinés.

Remarque : Les places dans la formation étant limitées (25 places), **les candidats sont invités à présenter leur dossier de candidature avant la fermeture de la plateforme**, les admissions se faisant par **ordre de classement**.

### **PROCÉDURE POUR CANDIDATER EN [Master 2](#) :**

**L'admission pour l'année universitaire 2024-2025 est ouverte du 26 février 2024 au 24 avril 2024. Les candidatures sont examinées par une commission indépendante. Les résultats seront communiqués par e-mail dès que possible.**

Le dépôt des candidatures doit être effectué sur le Portail Taïga via le lien :

**Taïga Admission** (Session Master 2 Design, parcours « Design, Résilience, Habiter » 2024-2025).

Le jury d'admission se réserve le droit, en fonction de l'appréciation des dossiers de candidature, de proposer aux candidats non admis en Master 2, une inscription en Master 1.

Les boursiers sur critères sociaux sont exonérés des droits d'inscription à condition de déposer sur Taïga une copie de leur attribution définitive de bourse 2023-2024.

Des documents vous seront demandés sur ce Portail dans l'ordre suivant :

1. Une copie du diplôme obtenu ou une attestation de réussite délivrée par l'établissement ;
2. Un curriculum vitae ;
3. Une photo (photo à fournir comme pour un titre d'identité) qui ne doit pas dépasser les 300 Ko (< 300 ko) ;
4. Une lettre de motivation précisant les motivations personnelles du candidat vis-à-vis de la discipline de design et de la formation ;
5. Un portfolio (*press-book*) de travaux sélectionnés, scolaires et professionnels (le fichier sera nommé de la façon suivante : **nom-prénom.pdf** et n'excédera pas **8 Mo**) ;
6. Pour les candidats européens et étrangers, une attestation de niveau de français est requise – Voir site de l'école <https://www.grenoble.archi.fr/master-design/>

L'attention des candidats est attirée sur la qualité graphique et de communication du *press-book* attendue. Dans cet objectif, des *press-books* émanant de sites internet ne sont pas acceptés et ne seront pas examinés.

Remarque : Les places pour les primo-entrants en Master 2 étant limitées (5 places), **les candidats sont invités à présenter leur dossier de candidature au plus tôt**, les admissions se faisant par **ordre de réception des dossiers**.

#### **Test de connaissance en français pour tous les candidats étrangers hors UE, résidant en France**

Le test de connaissance en français (TCF) est le test officiel des ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Culture.

Pour déclarer une candidature recevable, l'ENSAG exige un score global de 450 pour le Master 1 Design.

Et un score global de 500 points et la note de 12/20 à l'expression écrite pour le Master 2 Design.

L'ENSAG est accréditée comme centre d'examen du TCF. L'épreuve aura lieu dans notre établissement le **jeudi 01 février 2024 à 8h30**.

Le coût du TCF est de 74 €. Vous aurez deux possibilités pour effectuer votre règlement :

- soit en ligne (vous devrez obligatoirement être muni d'une carte de paiement VISA ou MASTERCARD). À la fin de votre transaction bancaire, vous aurez la possibilité d'imprimer votre confirmation d'inscription.
- soit en envoyant au CIEP (CIEP-TCF-DAP inscription - 1 avenue Léon-Journault - 92318 Sèvres cedex) un chèque ou un mandat postal de 74 € libellé à l'ordre de : Agent comptable du CIEP. Vous devrez impérativement accompagner votre chèque ou votre mandat postal de la confirmation d'inscription indiquant le nom, le prénom et l'établissement de passation du TCF DAP du candidat. À la réception de votre règlement, vous recevrez par courriel une confirmation de réception du paiement.

## II. CANDIDATS ÉTRANGERS HORS UNION EUROPÉENNE

### a) Candidats étrangers hors Union européenne ne résidant pas en France

La procédure de demande d'admission préalable (Hors DAP) pour l'année universitaire 2024-2025 est ouverte du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 janvier 2024 via la plateforme *Études en France*. Les résultats seront communiqués par e-mail dès que possible. Les inscriptions administratives seront ouvertes dès la mi-juillet 2024.

Pour les ressortissants des pays suivants : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo-Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Syrie, Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam, les candidats doivent se connecter sur le site des Centre pour Études en France (CEF) : <https://nomdupays.campusfrance.org>

Les droits différenciés concernant les étudiants hors UE sont applicables au Master Design, parcours « Design, Résilience, Habiter ».

Si vous résidez à l'étranger, vous devez passer par la plateforme Études en France et vous acquitter des droits d'inscription d'un montant de 3770,00 Euros (droits différenciés), ainsi que des 37 € de participation aux frais pédagogiques de l'établissement lors de l'inscription administrative sur l'application Taïga.

Après un premier examen des dossiers de candidatures, les candidat-es seront contacté-es via e-mail par le Service de la Scolarité de la formation, Madame Salima KERKOUB, qui les invitera à envoyer directement à l'établissement, leur dossier de candidature à l'adresse suivante :

[scolarite.design@grenoble.archi.fr](mailto:scolarite.design@grenoble.archi.fr)

Un seul dossier numérisé au format PDF.

Le fichier sera nommé de la façon suivante : **nom-prénom.pdf** et n'excédera pas **8 Mo**.

Il doit comporter dans l'ordre :

1. Une copie du diplôme obtenu ou une attestation de réussite délivrée par l'établissement ;
2. Un curriculum vitae ;
3. Une lettre de motivation précisant les motivations personnelles du candidat vis-à-vis de la discipline de design et de la formation ;
4. Un portfolio (*press-book*) de travaux sélectionnés, scolaires et professionnels ;
5. Pour les candidats européens et étrangers, une attestation de niveau de français est requise – Voir site de l'école <https://www.grenoble.archi.fr/master-design/>

Remarque : Les places dans la formation étant limitées (40 étudiants pour les deux années), **les candidats sont invités à présenter leur dossier de candidature au plus tôt**, les admissions se faisant par **ordre de réception des dossiers**.

#### **Test de connaissance en français pour tous les candidats étrangers**

Le test de connaissance en français (TCF) est le test officiel des ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Culture.

Pour déclarer une candidature recevable, l'ENSAG exige un score global de 450 pour le Master 1 Design.

Et un score global de 500 points et la note de 12/20 à l'expression écrite pour le Master 2 Design.

Seules les universités, les écoles nationales supérieures d'architecture, les ambassades de France et le CIEP (centre international d'études pédagogiques) sont accrédités pour organiser des sessions du TCF pour la demande d'admission préalable (DAP). Les sessions sont ouvertes à partir du 15 octobre 2023 et seront définitivement closes le 15 décembre 2023.

Nous vous invitons à contacter les services de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France ou l'espace Études en France ou le [centre agréé TCF](#) le plus proche de votre domicile.

Pour information : La réforme des droits d'inscription des étudiants étrangers est applicable aux masters de l'UGA.